REPUBLIQUE FRANCAISE

MAIRIE DE MONTREUX-CHATEAU
25 SEP. 2020
ARRIVÉ LE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

SEANCE du 16 septembre 2020

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
11	15	12

Date de la convocation
11 septembre 2020

Date d'affichage
11 septembre 2020

L'an deux mil vingt et le mercredi 16 septembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle d'honneur sous la présidence de Mr Crépin Philippe,

Présents : Mmes. Garniaux, Mathieu, Mougin, Hernandez, Beluche, Dubois, Baros
Mrs. Crépin, Beaufrez, Beluche, Bonsoir,

Absents excusés : Mrs. Lepers, Garessus, Harmand

Procuration : Mme Dubois donne procuration à M. Brun

Secrétaire de séance : Martine Garniaux

Public :

PREFECTURE du TERRITOIRE de BELFOR
24 SEP. 2020
- Service Courrier -

Délibération n° 2020-27 (annule et remplace 2020-23)

Modification du Budget Primitif

Lors de la transmission en trésorerie du budget primitif 2020, monsieur le trésorier nous informe d'une erreur bloquante qui les empêche de prendre en charge le budget.

En effet, nous avions inscrit la somme de 15 000 euros au compte 775 (produits de cessions). Cette somme doit être intégrée à la ligne 024. Afin de conserver l'équilibre budgétaire, il convient donc de diminuer les lignes 021 et 023 de 15 000 euros.

De plus, il y'a également un déséquilibre au chapitre 041 en dépense d'investissement et en recette d'investissement. Il convient d'ajouter la somme de 2016 € au 041 en recette d'investissement, et ôter 2016 € au compte 10226 FCTVA.

Voici le tableau synthétique des éléments du budget 2020 après modifications. Parallèlement à cela le budget par imputation fut adressé à l'ensemble du conseil Municipal.

FONCTIONNEMENT

Dépenses	1 085 737,72 €	Recettes	915 500 €
Ligne 023	160 000 €	Ligne 002	345 237,72 €
Total dépenses	**1 245 737,72 €**	**Totale recettes**	**1 245 737,72 €**

INVESTISSEMENT

Dépenses	604 304,42 €	Recettes	504 304,42 €
Ligne 001	349 323,53 €	Compte 1068	274 323,53 €
RAR 2019	0,00 €	Ligne 021	160 000 €
Total dépenses	**953 627,95 €**	**Total Recettes**	**953 627,95 €**

VOTE : Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Les membres présents ont signé,
Pour extrait conforme 17/09/20
Le Maire, Philippe Crépin

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 17/09/20
Le Maire, Philippe Crépin

PREFECTURE du
TERRITOIRE de BELFORT
24 SEP. 2020
- Service Courrier -

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
11	15	12

Date de la convocation
11 septembre 2020

Date d'affichage
11 septembre 2020

SEANCE du 16 septembre 2020

L'an deux mil vingt et le mercredi 16 septembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle d'honneur sous la présidence de Mr Crépin Philippe,

Présents : Mmes. Garniaux, Mathieu, Mougin, Hernandez, Beluche, Dubois, Baros
Mrs. Crépin, Beaufrez, Beluche, Bonsoir,

Absents excusés : Mrs. Lepers, Garessus, Harmand

Procuration : Mme Dubois donne procuration à M. Brun

Secrétaire de séance : Martine Garniaux

Public :

Délibération n° 2020-27 (annule et remplace 2020-23)

Modification du Budget Primitif

Lors de la transmission en trésorerie du budget primitif 2020, monsieur le trésorier nous informe d'une erreur bloquante qui les empêche de prendre en charge le budget.

En effet, nous avions inscrit la somme de 15 000 euros au compte 775 (produits de cessions). Cette somme doit être intégrée à la ligne 024. Afin de conserver l'équilibre budgétaire, il convient donc de diminuer les lignes 021 et 023 de 15 000 euros.

De plus, il y'a également un déséquilibre au chapitre 041 en dépense d'investissement et en recette d'investissement. Il convient d'ajouter la somme de 2016 € au 041 en recette d'investissement, et ôter 2016 € au compte 10226 FCTVA.

Voici le tableau synthétique des éléments du budget 2020 après modifications. Parallèlement à cela le budget par imputation fut adressé à l'ensemble du conseil Municipal.

FONCTIONNEMENT

Dépenses	1 085 737,72 €	Recettes	915 500 €
Ligne 023	160 000 €	Ligne 002	345 237,72 €
Total dépenses	**1 245 737,72 €**	**Totale recettes**	**1 245 737,72 €**

INVESTISSEMENT

Dépenses	604 304,42 €	Recettes	504 304,42 €
Ligne 001	349 323,53 €	Compte 1068	274 323,53 €
RAR 2019	0,00 €	Ligne 021	160 000 €
Total dépenses	**953 627,95 €**	**Total Recettes**	**953 627,95 €**

VOTE : Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Les membres présents ont signé,
Pour extrait conforme 17/09/20
Le Maire, Philippe Crépin

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 17/09/20
Le Maire, Philippe Crépin

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Afferents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
11	15	12

Date de la convocation
11 septembre 2020

Date d'affichage
11 septembre 2020

SEANCE du 16 septembre 2020

L'an deux mil vingt et le mercredi 16 septembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle d'honneur sous la présidence de Mr Crépin Philippe,

Présents : Mmes. Garniaux, Mathieu, Mougin, Hernandez, Beluche, Dubois, Baros
Mrs. Crépin, Beaufrez, Beluche, Bonsoir,

Absents excusés : Mrs. Lepers, Garessus, Harmand

Procuration : Mme Dubois donne procuration à M. Brun

Secrétaire de séance : Martine Garniaux

Public :

Délibération n° 2020-28

Demande de subvention association

Le Maire présente les demandes reçues de subventions aux associations et partage sur la situation économique liée à la Covid 19 et l'impossibilité (mesures sanitaires) pour les associations d'organiser les manifestations nécessaires à payer les dépenses incompressibles (assurances, entretien, locations, administrative ...).
Dans ce contexte le conseil Municipal propose de maintenir les mêmes sommes que l'année passée même si l'activité des associations est restée en sommeil pendant le confinement et redémarre difficilement.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Attribue les subventions suivantes :

- **300 euros au club « Le Lien »**

VOTE : Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Les membres présents ont signé,
Pour extrait conforme 17/09/20
Le Maire, Philippe Crépin

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 17/09/20
Le Maire, Philippe Crépin

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
11	15	12

Date de la convocation
11 septembre 2020

Date d'affichage
11 septembre 2020

SEANCE du 16 septembre 2020

L'an deux mil vingt et le mercredi 16 septembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle d'honneur sous la présidence de Mr Crépin Philippe,

Présents : Mmes. Garniaux, Mathieu, Mougin, Hernandez, Beluche, Dubois, Baros
Mrs. Crépin, Beaufrez, Beluche, Bonsoir,

Absents excusés : Mrs. Lepers, Garessus, Harmand

Procuration : Mme Dubois donne procuration à M. Brun

Secrétaire de séance : Martine Garniaux

Public :

Délibération n° 2020-29

Demande de subvention pour étude de la motte castrale

M. le Maire indique qu'il convient désormais – le choix du cabinet d'études étant acté – de procéder aux différentes demandes de subventions et ce avant la fin de l'année afin que ce projet puisse être lancé en 2020.

Pour rappel : Motte castrale de Montreux-Château - PA00132866

Inscrit MH 1994/12/28

Depuis le XIIIe siècle Montreux-Château était le siège d'une seigneurie très importante qui faisait partie des systèmes de contrôle et de défense de la Porte de Bourgogne.

De l'époque médiévale subsiste aujourd'hui une motte castrale en forme de tertre circulaire d'environ 50 m de diamètre et de 7 m de hauteur au sommet de laquelle un récent défrichement a permis de mettre en évidence des substructures jusqu'alors dissimulées sous la couverture végétale. Ces vestiges se situent à la périphérie de Montreux-Château, au sud-est de l'agglomération et au voisinage du confluent des rivières Saint Nicolas et Suarcine, dans un secteur très humide.

De l'église médiévale de Montreux située sur la rive droite de la Saint Nicolas, ne subsiste que la chapelle Sainte-Catherine qui abrite les sépultures des seigneurs de Montreux, chapelle adossée à cette église au début du XVIe siècle.

La commune de Montreux-Château et l'Association du Site Médiéval de Montreux ont entrepris depuis une dizaine d'années, une opération de préservation et mise en valeur du patrimoine médiéval communal. Dans un premier temps (2012), un diagnostic archéologique a été réalisé par l'INRAP sur le site de cette chapelle. Celle-ci a ensuite bénéficié d'une importante réhabilitation conduite selon les préconisations de la DRAC.

Dans un second temps (2015-2016) et après que la commune ait acquis la quasi-totalité des terrains correspondant à l'emprise au sol des vestiges médiévaux, un aménagement paysager du site a été réalisé avec création de cheminements piétonniers et mise en place d'une passerelle sur la rivière Saint Nicolas.

Aujourd'hui, la commune souhaite poursuivre cette opération de conservation, entretien et mise en valeur et intégrer la motte castrale dans ce périmètre.

L'opération envisagée pour laquelle est déposée la présente demande de subvention, a pour but de compléter les connaissances lacunaires et très imprécises dont on dispose concernant l'ensemble castral de Montreux et son environnement immédiat (basse-cour, fossés, tour de guet, colombier...). Dans une première phase, elle consistera à conduire une étude documentaire la plus exhaustive possible et à dresser un modèle numérique précis du secteur occupé par ces vestiges médiévaux. Des méthodes non invasives seront utilisées pour cela (LIDAR embarqué, relevés micro topographiques et prospection géophysique).

Les informations ainsi délivrées seront utilisées pour la mise en valeur du site à travers le déploiement de divers outils de médiation. Elles pourront éventuellement servir de base à une seconde phase d'étude du site impliquant des sondages archéologiques ponctuels.

Monsieur le Maire présente le plan de financement lié à cette opération comme suit :

PLAN DE FINANCEMENT ETUDES ARCHEOLOGIQUESDE LA MOTTE CHATELAINE

	APS Projet complet	Répartition %
Montant travaux	0	0 %
Montant études et provisions réhabilitations	43 000	100 %
Montant total HT	43 000	100 %
PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT ET REPARTITION		
ETAT DRAC	17 200	40 %
EPCI GBCA	7 500	17 %
REGION BFC	10 000	23 %
Commune	8 300	20 %
TOTAL	43 000	100 %

Il convient donc d'acter le plan de financement ainsi proposé et de solliciter Monsieur le Président du Grand Belfort pour l'octroi d'une subvention.

VOTE : Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Les membres présents ont signé,
Pour extrait conforme 17/09/20
Le Maire, Philippe Crépin

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 17/09/20
Le Maire, Philippe Crépin

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
11	15	12

Date de la convocation
11 septembre 2020

Date d'affichage
11 septembre 2020

SEANCE du 16 septembre 2020

L'an deux mil vingt et le mercredi 16 septembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle d'honneur sous la présidence de Mr Crépin Philippe,

Présents : Mmes. Garniaux, Mathieu, Mougin, Hernandez, Beluche, Dubois, Baros
Mrs. Crépin, Beaufrez, Beluche, Bonsoir,

Absents excusés : Mrs. Lepers, Garessus, Harmand

Procuration : Mme Dubois donne procuration à M. Brun

Secrétaire de séance : Martine Garniaux

Public :

Délibération n° 2020-30

Mise en place de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et actes budgétaires

- Vu la loi n° 2004-809 au 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales,
- Vu le décret n° 2005-324 du 7 avril 2005 relatif à la transmission par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales,
- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2131-1, L.3131-1, et L4141-1,
- Considérant que la commune de Montreux-Château souhaite s'engager dans la mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et des actes budgétaires à la Préfecture,

Suite à l'exposé de M. le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la télétransmission des actes au contrôle de légalité et des actes budgétaires,
- Donne son accord pour que M. le Maire signe la convention et l'avenant de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et actes budgétaires, avec la Préfecture du Territoire de Belfort, représentant l'Etat, à cet effet.

VOTE : Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Les membres présents ont signé,
Pour extrait conforme 17/09/20
Le Maire, Philippe Crépin

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 17/09/20
Le Maire, Philippe Crépin

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Afferents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
11	15	12

Date de la convocation
11 septembre 2020

Date d'affichage
11 septembre 2020

SEANCE du 16 septembre 2020

L'an deux mil vingt et le mercredi 16 septembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle d'honneur sous la présidence de Mr Crépin Philippe,

Présents : Mmes. Garniaux, Mathieu, Mougin, Hernandez, Beluche, Dubois, Baros
Mrs. Crépin, Beaufrez, Beluche, Bonsoir,

Absents excusés : Mrs. Lepers, Garessus, Harmand

Procuration : Mme Dubois donne procuration à M. Brun

Secrétaire de séance : Martine Garniaux

Public :

PREFECTURE du TERRITOIRE de BELFORT

24 SEP. 2020

- Service Courrier -

Délibération n° 2020-31

Programme amendes de Police 2020

Le Maire informe le conseil municipal que le Département du Territoire de Belfort recense les projets de travaux neufs relatifs à la sécurité dans le cadre du programme « Amendes de Police » pour l'année 2020

Le Maire propose :

- De soumettre le devis des panneaux limitation de vitesse zone 30 rue de la Libération
- Eclairage public rue Roger Muhl

VOTE : Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Les membres présents ont signé,
Pour extrait conforme 17/09/20
Le Maire, Philippe Crépin

MAIRIE DE MONTREUX-CHATEAU

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 17/09/20
Le Maire, Philippe Crépin

MAIRIE DE MONTREUX-CHATEAU

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MONTREUX-CHATEAU

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont Pris part à la délibération
11	15	12

Date de la convocation
11 septembre 2020

Date d'affichage
11 septembre 2020

SEANCE du 16 septembre 2020

L'an deux mil vingt et le mercredi 16 septembre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle d'honneur sous la présidence de Mr Crépin Philippe,

Présents : Mmes. Garniaux, Mathieu, Mougin, Hernandez, Beluche, Dubois, Baros
Mrs. Crépin, Beaufrez, Beluche, Bonsoir,

Absents excusés : Mrs. Lepers, Garessus, Harmand

Procuration : Mme Dubois donne procuration à M. Brun

Secrétaire de séance : Martine Garniaux

Public :

Délibération n° 2020-31

Programme amendes de Police 2020

Le Maire informe le conseil municipal que le Département du Territoire de Belfort recense les projets de travaux neufs relatifs à la sécurité dans le cadre du programme « Amendes de Police » pour l'année 2020

Le Maire propose :

- De soumettre le devis des panneaux limitation de vitesse zone 30 rue de la Libération
- Eclairage public rue Roger Muhl

VOTE : Adopté à l'unanimité

Fait et délibéré à Montreux-Château, les jours mois et an que dessus.

Les membres présents ont signé,
Pour extrait conforme 17/09/20
Le Maire, Philippe Crépin

MAIRIE DE MONTREUX-CHATEAU

Rendu exécutoire par affichage et
Envoi en Préfecture le 17/09/20
Le Maire, Philippe Crépin

MAIRIE DE MONTREUX-CHATEAU